

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442



Avis d'Annulation

Conformément aux dispositions de la loi 23 – 12 du 5 aout 2023 fixant les règles générale relatives aux marchés publics et les dispositions de l'articles 82 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, ainsi que les dispositions de l'article 34 du cahier des charges l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) « Algérie Poste », informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/DGAP/2025 ayant pour objet «**Travaux de réalisation d'un bureau de poste à Ain el Turk-wilaya d'Oran-reste à réaliser-**», paru dans les quotidiens nationaux (El Moudjahid et Echaab), en date du **06 Février 2025**, que la procédure relative au présent appel d'offres **est annulée**.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs d'annulation, peuvent se rapprocher de la Direction Centrale des Marché (demande écrite), au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée.

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la **commission Sectorielle des Marchés Publics** auprès du Ministère de la Poste et des Télécommunications, dans un délai de **Dix (10) jours**, à compter de réception de la lettre d'annulation, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.